

Extraits de la déclaration liminaire des syndicats CGT, CFDT et SUD au Comité Technique Paritaire de l'Inra du 27 janvier 2009 :

« C'est le 3ème CTP consécutif que la Direction Générale convoque avec à l'ordre du jour un « point d'étape » sur la constitution du Consortium EPCS. Ainsi, tout serait joué et il ne resterait plus qu'à discuter comment organiser concrètement cette super-structure placée au-dessus de l'INRA. Mais dans le même temps, la Direction est amenée à re-convoquer de nouvelles Assemblées sur les Centres, en impliquant cette fois directement les Directeurs adjoints de l'INRA, pour tenter de persuader les personnels des bienfaits du consortium EPCS. En effet, dans aucun centre INRA, la Direction n'a pu trouver d'appui significatif de la part du personnel de toutes catégories, y compris de la hiérarchie intermédiaire, mais sa démarche a au contraire suscité nombre d'inquiétudes et oppositions. C'est ce qui ressort aussi des quelques conseils de centres et départements qui ont eu le droit de voter, comme des 2.400 signatures sur la [pétition](#). Aujourd'hui, la Direction essaie de déployer des trésors de pédagogie pour faire passer la pilule mais les questions restent en l'état.

A qui fera-t-on sérieusement croire qu'il n'y aurait aucune conséquence notable sur les missions, l'affectation des crédits, comme le statut des personnels recrutés, avec la mise en place d'un EPCS chapeautant l'Institut, et pouvant à terme assumer l'ensemble de ses prérogatives ? C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui pour les Universités et IUT avec la mise en place des PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) qui ont une structure juridique analogue à celle proposée pour le Consortium !

En outre, la Direction se révèle incapable de donner des garanties sérieuses sur l'avenir des centres, petits ou grands, et donc de leurs personnels, non adossés à des écoles ou grandes universités alors que leur place actuelle ne pose aucun problème dans l'organisme INRA développant une politique nationale de recherche. De même qu'elle nous joue la méthode Coué pour tenter de nous persuader que le Consortium à vocation essentiellement appliquée n'aboutirait pas à faire exploser l'Institut à un moment où les rapports sur la création d'un Institut Unique des Sciences du Vivant préconisent explicitement d'y regrouper les « recherches les moins finalisées de l'INRA ».

Dans un [discours provocateur](#) d'une rare violence prononcé le 22 janvier, Nicolas Sarkozy, vient de nous donner la clé de l'opération, en désignant à la vindicte populaire l'organisation « à la française » de la recherche publique, les EPST et le statut de titulaires. Tous coupables à ses yeux de générer la « médiocrité » ! Et il veut aller très vite pour faire sauter le statut d'EPST, transformer les organismes de recherche en agences de moyens, dont les personnels - nous - seraient ponctuellement affectés à des projets décidés ailleurs au gré des bailleurs de fonds, et restructurer la recherche en Sciences du vivant. Loin des déclarations gouvernementales sur les augmentations budgétaires, qui procèdent d'un tour de passe-passe du au transfert de cotisations retraite, c'est dans le contexte d'un budget en baisse et de suppressions d'emploi massifs dans la recherche et l'enseignement supérieur, comme dans toute la Fonction Publique, que se font ces restructurations. A qui fera-t-on croire que la création du consortium EPCS, faite avec l'aval des Ministères de tutelle, ne procède pas de cette stratégie ?

Les organisations CGT, CFDT et SUD de l'INRA dénoncent cette opération et quitteront en conséquence le CTP au moment du « point d'étape ». Elles refusent également de participer à la réunion convoquée par la Direction Générale le 11 février pour élaborer le projet de règlement intérieur d'un consortium qui n'existe pas.

Plus que jamais, nous exigeons l'abandon de ce consortium, le maintien de l'INRA comme EPST avec l'ensemble de ses prérogatives, et l'ouverture d'une négociation sérieuse au niveau Ministériel, impliquant tous les partenaires concernés, sur l'avenir de la recherche agronomique publique et en sciences du vivant.

